

Tech Achievers Growth & Income Fund

États financiers annuels

31 décembre 2016

Tech Achievers Growth & Income Fund

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En sa qualité de gestionnaire du Fonds, Harvest Portfolios Group Inc. a préparé les états financiers ci-joints, qui ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations figurant dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient les procédés appropriés permettant d'assurer la production d'une information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements du gestionnaire. Les principales méthodes comptables, qui s'appliquent au Fonds selon le gestionnaire, sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe du Fonds. Il a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir exprimer son opinion sur les états financiers aux porteurs de parts. Son rapport est joint aux états financiers dont il fait partie intégrante.

Pour le compte de Harvest Portfolios Group Inc.,

(Signé) « Michael Kovacs »

(Signé) « Daniel Lazzer »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

Daniel Lazzer
Chef des finances

Oakville (Canada)
27 mars 2017



Le 27 mars 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts de Tech Achievers Growth & Income Fund (le « Fonds »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent l'état de la situation financière aux 31 décembre 2016 et 2015, les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour la période du 26 mai 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : 1 416 863-1133, Téléc. : 1 416 365-8215*

**Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2016 et 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour la période du 26 mai 2015 au 31 décembre 2015, conformément aux Normes internationales d'information financière.

(signé) « *PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.* »

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Tech Achievers Growth & Income Fund

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE				
Au 31 décembre	2016		2015	
Actif				
Actif courant				
Placements	41 168 155	\$	43 706 467	\$
Trésorerie	858 785		179 309	
Dividendes à recevoir	53 699		46 488	
	42 080 639		43 932 264	
Passif				
Passif courant				
Distributions à payer (note 4)	292 691		303 284	
Montant à payer au titre des options vendues	67 148		-	
Moins-value latente sur contrats de change à terme (note 6)	924 288		633 680	
	1 284 127		936 964	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	40 796 512	\$	42 995 300	\$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)	5 020 422		5 202 122	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part	8,13	\$	8,26	\$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Tech Achievers Growth & Income Fund

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL			
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour la période allant du 26 mai 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015			
	2016		2015
Revenu			
Gain (perte) net sur les placements			
Dividendes	698 777	\$	1 697 367
Gain (perte) net réalisé sur la vente des placements	(2 195 662)		(25 801)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	4 025 743		853 072
Gain (perte) net sur les placements	2 528 858		2 524 638
Gain (perte) net sur les dérivés			
Gain (perte) de change net réalisé sur les options vendues	(50 238)		(53 229)
Gain (perte) de change net réalisé	1 222 623		(4 870 391)
Variation nette du gain (perte) de change latent	(291 730)		(631 593)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues	63 244		-
Gain (perte) net sur les dérivés	943 899		(5 555 213)
Revenu total (net)	3 472 757	\$	(3 030 575)
Charges (note 5)			
Frais de gestion	458 496		311 575
Retenues d'impôt	88 939		60 275
Coûts des communications aux porteurs de parts	90 355		61 912
Honoraires d'audit	28 290		43 237
Droits de garde et frais bancaires	13 033		9 034
Honoraires des agents des transferts	42 867		42 239
Frais du comité d'examen indépendant	5 068		3 776
Droits de dépôt	17 081		9 228
Frais juridiques	14 779		59 199
Coûts de transactions (note 8)	46 188		93 828
Total des charges	805 096		694 303
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 667 661	\$	(3 724 878)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 4)	0,53	\$	(0,69)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Tech Achievers Growth & Income Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET			
ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour la période allant du 26 mai 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015			
	2016		2015
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	42 995 300	\$	- \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 667 661	\$	(3 724 878) \$
Transactions sur parts rachetables			
Produit des émissions de parts rachetables	-		55 000 000
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	-		181
Rachat de parts rachetables	(69 038)		-
Annulation de parts rachetables	(1 251 648)		(2 384 946)
Rémunération des placeurs pour compte	-		(2 887 500)
Coût de l'émission	-		(825 000)
Opérations des porteurs de parts – montant net	(1 320 686)	\$	48 902 735 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables			
Revenus de placement nets	-		(547 177)
Remboursement de capital	(3 545 763)		(1 635 380)
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	(3 545 763)	\$	(2 182 557) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	40 796 512	\$	42 995 300 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Tech Achievers Growth & Income Fund

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour la période allant du 26 mai 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015

2016

2015

Activités d'exploitation

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables 2 667 661 \$ (3 724 878) \$

Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie

(Gain) perte réalisé à la vente de placements 2 195 662 25 801

(Gain) perte réalisé sur les options vendues 50 238 53 229

Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements (4 025 743) (853 072)

Variation de la (plus-value) moins-value latente des options vendues (63 244) -

Variation de la (plus-value) moins-value latente sur opérations de change 291 730 631 593

Produit de la vente de placements 21 631 494 33 220 420

Acquisition de placements (17 182 947) (76 152 845)

Variation nette de l'actif et du passif sans effet sur la trésorerie (8 333) (44 401)

Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation 5 556 518 \$ (46 844 153) \$

Activités de financement

Produit des émissions de parts rachetables - 55 000 000

Parts rachetables rachetées (69 038) -

Annulation de parts rachetables (1 251 648) (2 384 946)

Rémunération des placeurs pour compte - (2 887 500)

Coût d'émission - (825 000)

Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (déduction faite des distributions réinvesties) (3 556 356) (1 879 092)

Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement (4 877 042) \$ 47 023 462 \$

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période 679 476 179 309

Trésorerie au début de la période 179 309 -

Trésorerie à la fin de la période 858 785 \$ 179 309 \$

Autres informations sur les flux de trésorerie

Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt* 602 627 \$ 1 590 604 \$

*Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Tech Achievers Growth & Income Fund

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2016

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	En % de l'actif net
ACTIONS				
Appareils et services des soins de santé				
18 639	Medtronic Public Limited Company	1 778 903	1 780 453	4,4
		1 778 903	1 780 453	4,4
Technologie, matériel et appareils				
13 263	Apple Inc.	2 023 989	2 060 015	5,0
51 197	Cisco Systems, Inc.	1 819 611	2 074 837	5,1
9 700	International Business Machines Corporation	2 042 937	2 159 229	5,3
40 556	Oracle Corporation	2 144 582	2 091 204	5,1
23 831	QUALCOMM Incorporated	1 994 533	2 083 698	5,1
		10 025 652	10 468 983	25,6
Semiconducteurs et appareils				
41 352	Intel Corporation	1 660 544	2 011 356	4,9
14 900	Lam Research Corporation	1 809 621	2 112 659	5,2
27 101	Microsoft Corporation	1 698 830	2 258 404	5,5
21 513	Texas Instruments Incorporated	1 446 144	2 105 185	5,2
		6 615 139	8 487 604	20,8
Logiciels et services				
12 100	Accenture PLC cat. A	1 650 747	1 900 634	4,6
14 600	Adobe Systems Inc.	1 705 258	2 015 692	4,9
1 892	Alphabet Inc., cat. A	1 370 854	2 010 657	4,9
16 500	Automatic Data Processing, Inc.	1 893 075	2 274 246	5,6
8 877	Baidu, Inc. CAAE	2 159 250	1 957 219	4,8
9 100	Broadcom, Ltd.	1 608 982	2 157 222	5,3
12 056	Facebook, Inc. cat. A	1 218 047	1 860 094	4,6
14 500	Intuit Inc.	2 153 026	2 228 617	5,5
21 700	Red Hat, Inc.	2 149 073	2 028 325	5,0
19 100	Visa Inc. cat. A	1 961 334	1 998 409	4,9
		17 869 646	20 431 115	50,1
Total des actions		36 289 340	41 168 155	100,9

Tech Achievers Growth & Income Fund

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2016

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	En % de l'actif net
OPTIONS				
Semiconducteurs et appareils				
(4 100)	Intel Corporation. - janv. 2017 @ 37,5 \$ US	(2 487)	(1 100)	-
(8 200)	Intel Corporation. - janv. 2017 @ 38 \$ US	(4 502)	(1 210)	-
(2 800)	Lam Research Corporation - janv. 2017 @ 110 \$ US	(6 771)	(3 755)	-
(6 400)	Texas Instruments Incorporated - janv. 2017 @ 75 \$ US	(9 338)	(4 806)	-
		(23 098)	(10 871)	-
Logiciels et services				
(1 900)	Visa Inc. - janv. 2017 @ 78,5 \$ US	(2 740)	(2 854)	-
(2 800)	Visa Inc. - janv. 2017 @ 79,5 \$ US	(3 824)	(2 703)	-
(1 600)	Automatic Data Processing, Inc. - janv. 2017 @ 105 \$ US	(1 714)	(1 395)	-
(2 400)	Accenture PLC - janv. 2017 @ 125 \$ US	(7 713)	(258)	-
(2 900)	Adobe Systems Inc. - janv. 2017 @ 105 \$ US	(7 347)	(4 239)	-
(400)	Alphabet Inc. - janv. 2017 @ 822,5 \$ US	(5 237)	(1 824)	-
(800)	Baidu, Inc. - janv. 2017 @ 167,5 \$ US	(3 159)	(2 950)	-
(1 700)	Baidu, Inc. - janv. 2017 @ 170 \$ US	(7 171)	(4 218)	-
(2 200)	Broadcom, Ltd. - janv. 2017 @ 185 \$ US	(9 943)	(4 425)	-
(1 200)	Facebook, Inc. - janv. 2017 @ 120 \$ US	(2 571)	(1 127)	-
(2 400)	Facebook, Inc. - janv. 2017 @ 122 \$ US	(5 046)	(1 255)	-
(2 900)	Intuit Inc. - janv. 2017 @ 120 \$ US	(5 309)	(1 167)	-
(4 000)	Microsoft Corporation. - janv. 2017 @ 64 \$ US	(4 714)	(1 609)	-
(4 000)	Microsoft Corporation. - janv. 2017 @ 64,5 \$ US	(3 759)	(1 127)	-
(3 000)	Red Hat, Inc. - janv. 2017 @ 81,5 \$ US	(8 316)	(8 247)	(0,1)
		(78 563)	(39 398)	(0,1)
Technologie, matériel et appareils				
(3 200)	Apple Inc. - janv. 2017 @ 118 \$ US	(6 195)	(4 077)	-
(7 600)	Cisco Systems, Inc. - janv. 2017 @ 31 \$ US	(2 341)	(1 019)	-
(2 300)	International Business Machines Corporation - janv. 2017 @ 170 \$ US	(7 783)	(6 878)	(0,1)
(8 100)	Oracle Corporation - janv. 2017 @ 39,5 \$ US	(4 476)	(1 629)	-
(2 300)	QUALCOMM Incorporated - janv. 2017 @ 67,5 \$ US	(3 819)	(1 511)	-
(4 700)	QUALCOMM Incorporated - janv. 2017 @ 68,5 \$ US	(4 117)	(1 765)	-
		(28 731)	(16 879)	(0,1)
Total des options		(130 392)	(67 148)	(0,2)
Total des placements		36 158 948	41 101 007	100,7
Contrats de change à terme (note 6)			(924 288)	(2,3)
Autres actifs moins les passifs			619 793	1,6
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			40 796 512	100,0

Tech Achievers Growth & Income Fund

NOTES ANNEXES

31 décembre 2016

1. INFORMATION GÉNÉRALE

Le Tech Achievers Growth & Income Fund (le « Fonds ») est un fonds d'investissement créé en vertu du régime des lois de la province de l'Ontario aux termes de la déclaration de fiducie datée du 27 avril 2015, date de création du Fonds. Il n'y a pas eu d'activités importantes au sein du Fonds entre la date de création, le 27 avril 2015, et le début des activités, le 26 mai 2015. Le 26 mai 2015, le Fonds a procédé à un premier appel public à l'épargne de 5 500 000 parts, à un prix de 10,00 \$ par part, pour un produit brut de 55 000 000 \$. Le siège social du Fonds est au 710 Dorval Drive à Oakville (Ontario) L6K 3V7.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à procurer aux porteurs de parts une possibilité d'appréciation du capital et des distributions mensuelles en espèces, moyennant une volatilité des rendements du portefeuille inférieure à celle normalement subie en détenant directement les titres de capitaux propres de chefs de file du secteur de la technologie. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investira dans un portefeuille composé en parts égales des titres de capitaux propres de 20 émetteurs de l'univers de placement des chefs de file du secteur de la technologie, dont la capitalisation boursière atteint au moins 10 milliards \$ US au moment de l'investissement, et ayant des options visant leurs actions respectives inscrites à la cote d'une bourse d'options reconnue.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Ces états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil des normes comptables internationales (l'« IASB »). La publication de ces états financiers a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 27 mars 2017.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transaction concernant les actifs et passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris les placements qui ont été désignés comme étant à la JVRN. Les actifs et passifs dérivés sont considérés comme détenus à des fins de transaction. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les valeurs comptables de tous les autres actifs et passifs financiers au coût amorti se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par part du Fonds et son actif net par part calculé selon les IFRS.

Juste valeur des placements et instruments dérivés

Les placements et instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, à la date de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours boursier qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

Les placements et instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, les cours du marché ne sont pas faciles à obtenir doit correspondre à la juste valeur, déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres peut être déterminée à l'aide de modèles d'évaluation fondés en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec le cours de titres comparables ou similaires, l'obtention de renseignements liés aux évaluations auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques concernant un placement et le recours à d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont évaluées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur

Tech Achievers Growth & Income Fund

estimée des titres et des intérêts susmentionnés peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. Le risque de crédit perçu de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et la durée jusqu'à l'échéance ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon les IFRS, la norme IAS 32, Instruments financiers: présentation, exige que les parts ou actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces instruments contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers, à moins que certains critères soient respectés. En plus du premier rachat à 100 % de la valeur liquidative, les parts du Fonds sont rachetables à 95 % de leur valeur de marché mensuellement. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts.

Opérations de placement et constatation des revenus

Les gains (et les pertes) nets réalisés sur les placements et la variation nette de la plus-value (la moins-value) latente des placements sont calculés selon le coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains ou pertes de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements », respectivement. Les gains ou pertes de change réalisés ou latents sur des actifs, passifs et revenus, autres que des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette du gain (perte) de change latent », respectivement. Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Contrats de change à terme

Le Fonds conclura des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations de change. Leur juste valeur se base sur la différence entre le taux du contrat et le taux à terme en vigueur de la devise sous-jacente à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel du contrat et ajustée du risque de contrepartie. À la liquidation du contrat, le gain (ou la perte) est comptabilisé à titre de gain (perte) de change net réalisé.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers font l'objet d'une compensation de sorte que seul le solde net est présenté dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ainsi qu'une intention de ne régler que le solde net, ou de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative à une date donnée correspond à la valeur globale de l'actif du Fonds moins la valeur globale du passif du Fonds, exprimée en dollars canadiens au taux de change applicable à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part seront calculées chaque jour ouvrable et déclarées le jeudi (ou le jour ouvrable suivant en cas de jour férié) et chaque dernier jour ouvrable du mois durant la période, ainsi qu'à tout autre moment que le gestionnaire jugera opportun. « Jour ouvrable » s'entend d'un jour au cours duquel la Bourse de Toronto est ouverte.

Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle le vendeur accorde à l'acheteur le droit, mais ne lui impose pas l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente), à une date déterminée, ou avant cette date, ou pendant une période donnée, un nombre établi de titres ou un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une anticipation d'un prix futur des titres.

La prime reçue lors de la vente d'une option est enregistrée au coût dans l'état de la situation financière, au poste « Montant à payer au titre des options vendues ». Tant que la position correspondant à l'option vendue est conservée, le passif associé aux options vendues est réévalué à un montant équivalant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain (ou perte) découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues » dans les états du résultat global.

Tech Achievers Growth & Income Fund

Le gain (ou la perte) enregistré à la vente ou à l'expiration des options est inclus dans les états du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues ».

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part » dans l'état du résultat global représente l'augmentation (ou la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période visée.

Impôt sur le revenu et autres impôts

Le Fonds répond à la définition de fiduciaire de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Aux fins fiscales, le Fonds clôture son exercice au 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement sur une durée indéfinie afin de réduire les gains en capital réalisés dans le futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être appliquées au revenu imposable des 20 années suivantes. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds comptait des pertes autres qu'en capital de 812 139 \$ et des pertes en capital nettes de 2 886 820 \$ pouvant être reportées en avant aux fins fiscales.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et gains sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds sont généralement assujéti à la TVH au taux de 13 %. La TVH est calculée selon la résidence des porteurs de parts du Fonds à des moments précis, et non selon la localisation physique du gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

- a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications et ne pas être contraignants et exécutoires. Se reporter à la note 7 pour de plus amples informations à propos de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants quant à l'activité du Fonds pour déterminer si le but de celui-ci est d'investir sur la base du rendement global pour l'application de l'option de la juste valeur en vertu de la norme IAS 39 Instruments financiers – comptabilisation et évaluation. Les jugements les plus significatifs qui ont été effectués visent notamment à déterminer si certains placements sont détenus à des fins de transaction et si l'option de la juste valeur peut être appliquée à ceux qui ne le sont pas.

Normes comptables publiées mais non encore adoptées

IFRS 9, Instruments financiers

La version définitive de la norme IFRS 9, Instruments financiers, a été publiée par l'IASB en juillet 2014 et remplacera la norme IAS 39 Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation. La norme IFRS 9 présente un modèle de classement et d'évaluation, un modèle de dépréciation prospectif unique fondé sur les « pertes attendues » et une approche substantiellement nouvelle de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs

Tech Achievers Growth & Income Fund

financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie et sur le modèle d'affaires dans lequel l'actif est détenu. Ce nouveau modèle unique de dépréciation applicable à tous les instruments financiers exigera une comptabilisation plus dynamique des pertes de crédit attendues. Il apporte également des changements sur le plan du risque de crédit propre à l'entité en permettant d'évaluer le passif à la juste valeur, si bien que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à une entité ne seront plus comptabilisés en résultat net. La norme IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 mais peut être adoptée plus rapidement. De plus, les changements concernant le crédit propre à une entité peuvent être appliqués plus rapidement de façon isolée sans changer les méthodes de comptabilisation des instruments financiers. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 sur le Fonds.

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles d'une série représentant une participation indivise et égale dans l'actif net du Fonds. Sauf pour ce qui est prévu dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part donne droit à un vote à toutes les assemblées de porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole HTA.UN. Au 31 décembre 2016, le cours de clôture de la part était de 8,10 \$ (7,68 \$ au 31 décembre 2015).

Le Fonds a renouvelé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour la période allant du 29 juin 2016 au 28 juin 2017, ce programme lui permettant de racheter un maximum de 505 432 parts à des fins d'annulation par l'intermédiaire d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités sur la Bourse de Toronto et sur d'autres marchés canadiens. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, 171 700 parts ont été achetées à des fins d'annulation pour un montant de 1 251 648 \$ (297 900 pour un montant de 2 384 946 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015).

Titres rachetés

Les parts peuvent être déposées, avant 17 h (heure de Toronto) le 10^e jour ouvrable précédant le dernier jour ouvrable du mois applicable, par les porteurs correspondants, pour rachat mensuel. Sur réception de l'avis de rachat par le Fonds, le porteur d'une part sera admissible à recevoir un prix par part équivalant au montant le moins élevé entre :

- (a) 95 % du cours sur le marché principal sur lequel les parts sont cotées durant la période de 20 jours ouvrables se terminant immédiatement avant la date de rachat mensuel; et
- (b) 100 % du cours de clôture sur le marché principal sur lequel les parts sont cotées à la date de rachat mensuel.

Malgré la formule du prix de rachat mensuel décrite ci-dessus, en aucun cas le Fonds ne versera un produit de rachat supérieur à la VL par part déterminée à la date de rachat mensuel pour chaque part devant être rachetée. Au cours de la période, 10 000 parts (aucune en 2015) ont été rachetées dans le cadre des rachats mensuels pour un montant de 69 038 \$ (néant en 2015).

En conformité avec le prospectus du Fonds, en plus des droits de rachat mensuel, le 30 mai 2017, des parts pourront être remises au rachat à la valeur liquidative unitaire, moyennant l'observation de la période d'avis de rachat exigé, et le porteur de parts en recevra le paiement au plus tard le 15^e jour ouvrable du mois suivant. Le Fonds sera converti en fonds commun de placement aux environs du 20 juin 2017 et les parts pourront être rachetées sur une base quotidienne après la conversion.

Les parts suivantes ont été émises, rachetées ou annulées au cours de la période :

	Parts en circulation
Date d'émission initiale, le 26 mai 2015	5 500 000
Réinvestissement de parts rachetables	22
Annulation de parts rachetables	(297 900)
Total des parts en circulation au 31 décembre 2015	5 202 122
Réinvestissement de parts rachetables	-
Parts rachetables rachetées	(10 000)
Annulation de parts rachetables	(171 700)
Total des parts en circulation au 31 décembre 2016	5 020 422

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est élevé à 5 073 462 (5 367 985 parts en 2015).

Tech Achievers Growth & Income Fund

Coûts d'émission

Certaines dépenses liées à l'émission, comme les frais liés à l'établissement du Fonds, les frais d'impression et de préparation du prospectus, les honoraires juridiques du Fonds ou d'autres frais engagés par les placeurs pour compte, ainsi que leur rémunération versée par le Fonds, sont enregistrées à la valeur comptable dans l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Distributions

Le Fonds s'efforce de procéder à des distributions mensuelles en espèces aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois et de les verser au plus tard le 15^e jour du mois suivant. À compter de mai 2016, le Fonds établira et annoncera tous les ans le montant de la distribution indicative des 12 mois suivants en fonction de la conjoncture du marché. Le total des distributions s'est élevé à 3 545 763 \$ (0,0583 \$ par part par mois) pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (2 182 557 \$ ou 0,0583 \$ par part par mois en 2015).

Le Fonds offrira également aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir les distributions mensuelles sous forme de parts supplémentaires en souscrivant à un régime de réinvestissement des distributions qui visera à ce que les distributions en espèces effectuées par le Fonds puissent, au choix du porteur de parts, être automatiquement réinvesties en parts supplémentaires, le cas échéant, au nom de ce porteur de parts aux termes de ce régime. Le réinvestissement des distributions sera effectué par achat sur le marché ou par émission sur le capital autorisé du Fonds, en fonction du cours des parts par rapport à la valeur liquidative et à la disponibilité de parts sur le marché. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, aucune part pour réinvestissement n'a été émise sur le capital autorisé du Fonds (22 en 2015) et tous les autres réinvestissements provenaient de rachats sur le marché.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion et frais de service

Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et le gestionnaire des placements à qui il incombe de gérer ou de faire gérer l'ensemble des activités et des opérations du Fonds ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire a fait appel à Highstreet Asset Management Inc. (« Highstreet » ou « le conseiller en options ») pour fournir au Fonds des services de conseils en options jusqu'au 31 mars 2016, date de résiliation, et a versé à Highstreet des frais en contrepartie de ses services de conseils en options, à même les frais qu'il reçoit du Fonds, lesquels sont calculés en fonction de l'actif net du Fonds. Le gestionnaire est admissible au versement de frais de gestion au taux annuel de 1,00 % de la valeur liquidative hebdomadaire moyenne du Fonds (taxes en sus). Ces frais sont versés mensuellement à terme échu.

Frais d'exploitation

Le Fonds est responsable des frais d'exploitation liés à la conduite de ses affaires, notamment les honoraires pour les services de garde, intérêts, taxes, frais juridiques et honoraires d'audit, honoraires de l'agent des transferts liés à l'émission et au rachat de parts, coûts des rapports financiers et autres communications, frais et dépenses liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), notamment les frais des membres du CEI, et frais de conformité avec les lois, règlements et politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges pour le compte du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser.

Autres charges

Le Fonds remboursera au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables que le gestionnaire a engagés pour rendre des services au nom du Fonds et en lien avec les tâches dont il doit s'acquitter pour le Fonds. Ces charges comprennent notamment les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et frais de conseils, le coût des administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration liés au placement continu et à d'autres obligations. Ces frais se sont élevés à 86 642 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (53 131 \$ en 2015) et sont inclus dans les coûts des communications aux porteurs qui figurent dans les états du résultat global.

6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou précisée dans le contrat d'une devise sous-jacente, à un cours et à un moment déterminés. Leur valeur se base sur la différence entre le taux du contrat et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel ajusté du risque de contrepartie. Les gains (ou pertes) latents sur le contrat à terme sont présentés dans la variation du gain (perte) de change latent aux états du résultat global jusqu'à ce que le contrat soit liquidé ou dénoué en partie.

Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Tech Achievers Growth & Income Fund

Au 31 décembre 2016					
Contrepartie	Date de dénouement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix au contrat
Banque Nationale notation A	20 janvier 2017	20 521 845 \$ CA	15 650 000 \$ US	(461 009) \$	0,7626
Banque Royale du Canada notation AA-	20 janvier 2017	20 519 576 \$ CA	15 650 000 \$ US	(463 279) \$	0,7627
Total		41 041 421 \$ CA	31 300 000 \$ US	(924 288) \$	

Au 31 décembre 2015					
Contrepartie	Date de dénouement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix au contrat
Banque Royale du Canada notation AA-	13 janvier 2016	43 816 960 \$ CA	32 000 000 \$ US	(633 680) \$	0,7303

Compensation des contrats de change à terme

En 2016, le Fonds disposait de règlements des opérations de change sur ses contrats de change à terme qui ne répondent pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière. Le tableau suivant présente les instruments financiers reconnus qui n'ont pas été compensés, au 31 décembre 2016. Au 31 décembre 2015, le Fonds n'avait aucun montant pouvant faire l'objet d'une compensation.

31 décembre 2016			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montant admissible à la compensation	Montant net pour la compensation
Actifs dérivés	-	-	-
Passifs dérivés	(924 288) \$	-	(924 288) \$

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à plusieurs risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (notamment le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire vise à atténuer ces risques en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui géreront les titres des portefeuilles du Fonds quotidiennement, en fonction des événements du marché et des objectifs de placement du Fonds. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également mis en place une structure de gouvernance qui supervise les activités de placement du Fonds et surveille sa conformité à la stratégie de placement énoncée et à la réglementation en matière de valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix provient de la fluctuation des cours et de son effet sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier. La situation du marché des actions, plutôt que le rendement individuel de chaque société, peut avoir une incidence sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds. La conjoncture économique et financière générale influe sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 31 décembre 2016, 100,9 % de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables (101,7 % au 31 décembre 2015) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 2 058 408 \$ (2 185 323 \$ au 31 décembre 2015).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change provient du risque que la valeur d'un placement libellé dans une devise autre que la monnaie de fonctionnement du Fonds fluctue en raison de la variation des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Tech Achievers Growth & Income Fund

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2016				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollars américains	41 222 396 \$	41 965 709 \$	(743 313) \$	(1,8)

* En dollars canadiens

Au 31 décembre 2015				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollars américains	43 827 339 \$	44 450 640 \$	(623 301) \$	(1,5)

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élèvent à 41 101 007 \$ (43 706 467 \$ au 31 décembre 2015) et à 121 389 \$ (120 872 \$ au 31 décembre 2015) respectivement.

Au 31 décembre 2016, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar US, tous les autres facteurs étant constants, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 37 166 \$ ou 0,1 % (31 165 \$, ou 0,1 %, au 31 décembre 2015) Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

Tous les titres du portefeuille de placements étant libellés en \$ US, comme les dividendes et primes des options d'achat à recevoir le cas échéant, le Fonds a conclu un contrat de change à terme sur la quasi-totalité de ceux-ci afin de couvrir leur valeur en dollars canadiens en tout temps.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient de la possibilité qu'une variation des taux d'intérêt influe sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers. Le Fonds est exposé à un risque de taux d'intérêt lorsqu'il investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds ne détient aucun titre à revenu fixe ou instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme la possibilité qu'un fonds ne soit pas en mesure d'effectuer ses règlements ou de s'acquitter de ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, comme décrit dans la note 4. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle représente les flux de trésorerie sortants réels, les détenteurs de ces parts les conservant habituellement plus longuement. Afin de maintenir une liquidité suffisante, le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés activement sur des marchés publics et peuvent être facilement cédés pour obtenir des liquidités.

Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, tous les passifs financiers du Fonds présentaient des échéances inférieures à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds qui visent des titres cotés sont réglées et payées à la livraison, par l'intermédiaire de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'est effectuée que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement est effectué à l'achat, une fois que les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le Fonds a conclu des contrats de change à terme qui sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain (perte) latent sur contrats à terme.

Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et soumise à une réglementation.

Tech Achievers Growth & Income Fund

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir, des prix) ou indirectement (à savoir, des dérivés de prix);

Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs ci-dessous.

Les transferts entre les différents niveaux hiérarchiques de la juste valeur sont présumés avoir été effectués au début de la période de référence.

Classement des titres

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2016				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	39 210 936	-	-	39 210 936
CAAE	1 957 219	-	-	1 957 219
Total des actifs financiers	41 168 155	-	-	41 168 155
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Options	(67 148)	-	-	(67 148)
Contrats de change à terme	-	(924 288)	-	(924 288)
Total des passifs financiers	(67 148)	(924 288)	-	(991 436)

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2015				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	41 611 743	-	-	41 611 743
CAAE	2 094 724	-	-	2 094 724
Total des actifs financiers	43 706 467	-	-	43 706 467
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	(633 680)	-	(633 680)
Total des passifs financiers	-	(633 680)	-	(633 680)

Le Fonds ne détenait aucun titre relevant du niveau 3 au 31 décembre 2016 ou au 31 décembre 2015 et il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 pendant les exercices clos les 31 décembre 2016 ou 2015.

La valeur des actions et des options est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme se base sur la différence entre le taux du contrat et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel ajusté du risque de contrepartie.

Tech Achievers Growth & Income Fund

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds selon les régions et catégories.

Régions

Au	31 décembre 2016	
Pays de l'émission	\$*	% de l'actif net
États-Unis	41 101 007	100,7
Total	41 101 007	100,7

* En dollars canadiens

Au	31 décembre 2015	
Pays de l'émission	\$*	% de l'actif net
États-Unis	43 706 467	101,7
Total	43 706 467	101,7

* En dollars canadiens

Secteurs d'activité (pourcentages de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	% de l'actif net	% de l'actif net
ACTIONS		
Logiciels et services	50,1	36,3
Technologie, matériel et appareils	25,6	40,9
Semiconducteurs et appareils	20,8	14,4
Appareils et services des soins de santé	4,4	10,1
OPTIONS		
Technologie, matériel et appareils	(0,1)	-
Logiciels et services	(0,1)	-
Semiconducteurs et appareils	-	-
Total	100,7	101,7

8. RABAIS DE COURTAGE

Les commissions de courtage payées à certains courtiers peuvent couvrir, en plus du coût des services de courtage liés aux opérations sur titres, des services d'analyse de placements fournis au gestionnaire des placements. Les commissions versées aux courtiers pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015 ne comprennent pas de services d'analyse de placements.

Tech Achievers Growth & Income Fund

Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209
Oakville, ON L6K 3V7
Phone Number: 416.649.4541
Toll Free: 866.998.8298
Fax Number: 416.649.4542
Email: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.